

Avec la pandémie, les demandes d'asile ont chuté de 41% en 2020

Article rédigé par *Valeurs actuelles*, le 24 janvier 2021

Source [Valeurs actuelles] En 2020, 81 669 premières demandes d'asile ont été enregistrées en France. Un an auparavant, il y en avait 138 420.

Une forte baisse due en grande partie à l'épidémie de coronavirus. Depuis la crise migratoire de 2015 - où les chiffres de l'immigration étaient significatifs – les données ont quelque peu évolué, et la pandémie aurait mis un certain frein à l'immigration. En 2020, le nombre de demandes d'asile a chuté de... 41%, relate Le Point jeudi 21 janvier. Plus précisément, 81 669 premières demandes d'asile ont été recensées en 2020. L'année précédente, 138 420 ont été enregistrées. De manière générale, 115 888 demandes, toutes situations confondues (réexamens, procédures Dublin...), ont été formulées en 2020 contre 177 822 en 2019.

Le ministère de l'Intérieur a justifié cette chute, comme le relate Le Point : « *Une telle baisse s'explique par la crise sanitaire du Covid-19 et plus précisément par l'impact des confinements sur l'activité des GUDA [Guichets uniques pour demandeurs d'asile] et sur la circulation des étrangers.* » Il s'agit d'une « *rupture forte* » pour Julien Boucher, directeur général de l'Ofpra (Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides). Comme le relaye Le Point, cette « rupture » serait d'autant plus soudaine que « *nous étions sur une tendance de hausse marquée ces dernières années, et que le début de l'année 2020 suivait* » cette courbe, a ajouté Julien Boucher. Après plusieurs mois de fermeture des frontières, les demandes d'asile sont généralement à la baisse en Europe. L'Allemagne connaîtrait par exemple une chute de 30%, rappelle Le Point.

Retrouvez l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)

24/01/2021 07:00